

ARTS, LETTRES ET LANGUES, Lettres, langues et civilisations étrangères et régionales - spécialités Anglais ou Espagnol

RNCP6948 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Sigle	LICENCE — Licence
Code(s) NSF	136
Code(s) ROME	G1703, K2111, K1206, E1108, G1201
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit

Certificateur(s)

Ministère chargé de l'enseignement supérieur

Centre universitaire de formation et de recherche Jean-François Champollion (CUFR)

<http://www.univ-jfc.fr>

Université Jean Jaurès - Toulouse 2

<http://www.univ-tlse2.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le diplômé exerce des activités qui requièrent la maîtrise de l'expression écrite et orale en général et en langue anglaise ou espagnole en particulier, ainsi que la connaissance de l'histoire, la culture, la littérature et la civilisation anglo-saxonne ou hispanique et hispano-américaine.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Le diplômé est capable de :

- S'orienter dans la discipline : méthodes et pratique des études anglo-saxonnes ou hispaniques ;
- S'exprimer en anglais ou espagnol de manière courante, réfléchie et adaptée dans diverses situations, aussi bien à l'écrit qu'à l'oral ;
- Communiquer aisément et précisément avec des interlocuteurs anglophones ou hispanophones ;
- Fournir une traduction appropriée d'un document du français à l'anglais/espagnol ou l'inverse ;
- Utiliser différentes méthodes d'analyse littéraires, historiques et linguistiques,
- Analyser un énoncé ou un document littéraire ou historique en tenant compte de son contexte historico-culturel ;
- Dissserter sur un thème littéraire ou historique ;
- Effectuer des recherches bibliographiques ;
- Utiliser les principaux outils informatiques de bureautique et de recherche documentaire ;
- Résoudre des problèmes et prendre des décisions ; - Organiser et planifier son travail ;
- S'adapter à des situations nouvelles et appliquer ses connaissances et compétences dans un contexte professionnel ;
- Évaluer la qualité de ses propres productions et de celles d'autrui ;
- Apprendre de façon autonome.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le diplômé exerce son activité en tant travailleur indépendant ou salarié d'une organisation, dans tous les secteurs de production de biens ou de services, et en particulier dans la formation, la culture, la recherche scientifique, la communication, le tourisme, l'hôtellerie, ou le commerce. Certains métiers (l'enseignement, l'interprétariat...) supposent une poursuite d'études en Master.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Il peut prétendre à des emplois de :

- Formateur
- Traducteur
- Assistant d'édition
- Technicien de vente du tourisme et du transport
- Rédacteur de presse
- Accompagnateur tourisme
- Animateur culturel

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 2 à 4 sur 5.
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Non-durabilité de l'emploi, Non-attractivité salariale
Salaire médian (mensuel)	1 923 €
Familles professionnelles (FAP)	J4X60 — Agents et hôtesses d'accompagnement · tension 2/5 (Faible) J6X90 — Cadres des transports et du tourisme · tension 3/5 (Modérée) S2X60 — Employés de l'hôtellerie · tension 4/5 (Élevée) S2X81 — Agents de maîtrise de l'hôtellerie et de la gestion des structures de loisirs · tension 3/5 (Modérée) S3X90 — Patrons et cadres de l'hôtellerie et de la restauration · tension 4/5 (Élevée) U0X81 — Interprètes · tension 2/5 (Faible) V5X81 — Professionnels de l'animation socioculturelle · tension 3/5 (Modérée) W1X80 — Formateurs · tension 4/5 (Élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	142 324
Jugés difficiles à recruter	45 %
Emplois saisonniers	60 %

Familles professionnelles (FAP)

J4X60 — Agents et hôtesses d'accompagnement
J6X90 — Cadres des transports et du tourisme
S2X60 — Employés de l'hôtellerie
S2X81 — Agents de maîtrise de l'hôtellerie et de la gestion des structures de loisirs
S3X90 — Patrons et cadres de l'hôtellerie et de la restauration
U0X81 — Interprètes
V5X81 — Professionnels de l'animation socioculturelle
W1X80 — Formateurs

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

oui

COMPOSITION DU JURY — APPRENTISSAGE

non

COMPOSITION DU JURY — CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Possible pour partie du diplôme par validation d'études supérieures (VES) ou validation d'acquis (VA)

COMPOSITION DU JURY — VAE

oui

Enseignants et professionnels

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/6948/>